

VILLERS-BOCAGE

CAP MAÇON

Apprentissage



NOUVEAUTÉ

2025

NOS FORCES

- **Suivi individualisé** par la proximité avec l'équipe éducative.
- **Établissement à taille humaine**, accueil en petits groupes favorisant la convivialité.
- **Vie résidentielle** et ambiance éducative, permettent l'apprentissage de la citoyenneté.
- **Implication dans le territoire**
- **Navette aux gares.**
- **Aide à la poursuite d'études** (CAP, BAC Pro...)
- **Vie associative** favorisant les échanges

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 15 et 29 ans ou sortir d'une classe de 3ème générale, technologique, prépa pro, SEGPA, BEP ou CAP
- Être motivé(e) par les métiers du Bâtiment
- Admission après étude du dossier et entretien individuel
- Avoir un maître d'apprentissage

Construis, rénove, bâtis — apprends un vrai métier en entreprise.

Le titulaire du CAP Maçon est un ouvrier professionnel qualifié qui exerce son métier dans les entreprises du bâtiment, principalement dans le domaine du gros œuvre. Il contribue à la construction de maisons individuelles, immeubles collectifs, bâtiments industriels, agricoles et commerciaux. Il exécute des travaux neufs mais aussi des opérations de rénovation et de réhabilitation. Le coût de la formation est pris en charge par des organismes financeurs. Le reste à charge de l'apprenti est de 0 euro

OBJECTIFS DU CAP MAÇON

Réaliser des ouvrages de maçonnerie de structure, remplissage et distribution

Réaliser des travaux de fondation, réseau

Effectuer les finitions : seuils, enduits, chapes

Réaliser des opérations de rénovation et de réhabilitation en gros œuvre

2 ANS EN ALTERNANCE

12

semaines
En formation /ans

31

semaines
En entreprise/ans

CONTENU DE LA FORMATION: FORMATION GÉNÉRALE

• Mathématiques

• Sciences

• Expression & communication

• Éducation physique

• Étude du monde contemporain

• Prévention-Santé-Environnement

FORMATION PROFESSIONNELLE

• Réalisation des ouvrages

• Maçonnerie de structure

• Remplissage & distribution

• Travaux enterrés

• Finitions (enduits, chapes)

Attestation Montage réception et utilisation de l'échafaudage roulant ou fixe

Évaluation : Épreuves ponctuelles terminales

CONDITIONS FINANCIÈRES

- L'apprenti est salarié, il perçoit chaque mois un salaire
- Délivrance de la carte Génération Haut de France permettant l'achat de matériel (EPI, manuels...)
- Obtention d'une aide de la région Haut de France pour le permis de conduire à partir de 18 ans



Accessible aux personnes
à mobilité réduite

Nos formations : 4ème & 3ème découverte des métiers

- CAPa Métiers de l'Agriculture (ruminants / grandes cultures)
 - Bac Pro CGEA Bovins-Équins
- CAP Interventions en Maintenance Technique du Bâtiment
 - BAC Pro Aménagement et Finition du Bâtiment
- CAP maçon